

# EXT. GBO - Le vote : tous les détails pour vous

vendredi 15 juin 2018

13:59

Objet	<b>Le vote : tous les détails pour</b>
De	<a href="#">Groupement Belge des Omnipraticiens</a>
À	Serge Perreau - coordinateur IGB - FMM
Envoyé	vendredi 15 juin 2018 13:02

[View this email in your browser](#)



**Elections syndicales médicales 2018  
Du 13 juin au 2 juillet**

**Compteurs à Zéro depuis ce 13 juin 2018  
Les bons plans pour bien voter**

Chère Consœur, Cher Confrère,

Depuis mercredi 13 juin, les votes par voie électronique ont été remis à zéro et semblent fonctionner correctement sur la plateforme de l'Inami. Vous êtes donc tous tous invités à réitérer votre vote ou à l'exprimer, si ce n'est déjà fait.

Vous trouverez ci-dessous les bon plans du GBO pour vous accompagner dans l'expression de votre vote ou encore en parcourant notre présentation pratique [ici](#). pratique [ici](#).

Pour rappel

- Les personnes qui pensent avoir voté correctement le 8 ou le 9 juin doivent voter à nouveau.
- Tous les codes sont réactivés. Chaque électeur peut donc revoter avec le même jeton qu'il a reçu initialement de l'INAMI par la poste.
- Les élections dureront 20 jours et se termineront donc le 2 juillet 2018.

### **Besoin d'un nouveau jeton?**

**Vous avez voté le 8 ou le 9 juin et vous avez ensuite jeté ou perdu votre jeton de vote? Pas de panique.**

Si vous vous êtes connectés sur le site des élections le 8 ou le 9 juin, vous pouvez

demander un nouveau jeton.

Pour ce faire :

1. Vous devez envoyer un e-mail à [SEC\\_DIR\\_MED@riziv.fgov.be](mailto:SEC_DIR_MED@riziv.fgov.be).
2. Vous déclarez sur votre honneur avoir détruit votre jeton après votre vote du 8 ou du 9 juin. Vous indiquez également votre nom et votre numéro INAMI. L'INAMI vérifiera si vous avez effectivement ouvert une session le 8 ou le 9 juin.
3. Vous serez appelé pour vérification par le numéro de téléphone que vous avez entré sur [Mynami](#) (vérifiez sur [Mynami](#) si vous avez entré un numéro de téléphone!). Si cela a également été fait correctement, vous recevrez un nouveau jeton d'élection par la poste le jour ouvrable qui suit la demande.

### **Comment pouvez-vous voter correctement?**

1. Naviguez sur le site web de l'[INAMI](#) et cliquez sur le lien [Elections médicales](#) (bannière jaune en haut de la page)
2. Connectez-vous avec votre carte d'identité électronique (eID) et votre code PIN personnel (ou avec l'application Itsme sur votre smartphone)
3. Faites votre vote
4. Entrez votre jeton de vote unique pour confirmer. Vous avez reçu ce jeton de vote de l'Inami.
5. Confirmez.

Confraternellement,

Le Bureau du GBO

## **Elections syndicales médicales 2018**

### **Du 13 juin au 2 juillet 2018**

### **En savoir plus...**



## LE PROGRAMME

Découvrez le [programme d'actions du GBO](#) ainsi que celui du [Cartel](#)



## LE GBO ARGUMENT

Lisez notre [dernier GBO arguments](#)



## DÉCOUVREZ NOTRE VIDÉO

Regardez la [vidéo GBO](#)

## 3 choses à savoir pour les élections



1. Le vote n'est pas obligatoire légalement mais il le devient si vous voulez faire entendre votre voix pour faire bouger les lignes

2. Il n'est pas nécessaire d'être membre cotisant pour voter
3. Le vote se fait uniquement par voie électronique. Pour voter, il vous suffira d'aller sur la page d'accueil d'accueil de l'Inami [ici](#). Soyez prêt à vous identifier via votre carte d'identité introduite dans votre lecteur de carte puis suivez la procédure.



Groupement Belge des Omnipraticiens



*Copyright © \*|15-06-2018|\* \*|GBO|\*, All rights reserved.*

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêts des médecins généralistes et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site [www.le-gbo.be](http://www.le-gbo.be)

**Our mailing address is:**

Groupement Belge des Omnipraticiens  
Rue Solleveld 68  
Woluwe-Saint-Lambert 1200  
Belgium

[Add us to your address book](#)

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).